



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090040

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/07/2024 17H06 C:001860 I:00926

V/Email reçu le Mercredi 31/07/2024 à 17H06

V/REF.IMM. 8513

IMMEUBLE : LE BIRMINGHAM
5-7, AVENUE BIRMINGHAM
69004 LYON

REGIE FAVRE DE FOS S.A

26, AVENUE RENE CASSIN
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 02 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N5 AVENUE BIRMINGHAM - CONTACTER MME RIVIERE TEL *06 77679723*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE FUITE EN COURS DANS LE HALL DE L'IMMEUBLE

Donneur d'ordre : M. F. PIRAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 31/07/2024A 19H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
REPERAGE D'UN REFOULEMENT EAUX USEES DANS LE LAVE MAIN FONTAINE
DEPOSE DU SIPHON BRICARD
DEBOUCHAGE ELECTROMECANIQUE SUR 6 METRES DE RESEAU EAUX USEES
CONTROLE ECOULEMENT - OK

MADAME RIVIERE DEMANDE LA CONDAMNATION DE L'ALIMENTATION EAU FROIDE
AINSI QUE SA DEPOSE

COUPURE D'EAU
CONDAMNATION DE L'ALIMENTATION
DEPOSE DE LA FONTAINE LAVE-MAIN
DEPOSE DU ROBINET DE PUISAGE
DEPOSE DE L'EVACUATION
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE - OK
ASSECHEMENT DES COMMUNS

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 01/08/24 à 08H19 M. F. PIRAUD



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090040

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 31/07	2	117,97	235,94
1,75	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	2	70,85	123,98
TOTAL H.T.				389,04
T.V.A. a 10,00%				38,90
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>427,94</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.